

BOUGNON INFO



Mardi : 17h00 à 18h00
Mercredi : 9h00 à 11h00
Jeudi : 18h00 à 19h00

Bibliothèque
Jeudi : 16h30 à 17h45

Téléphone Mairie : 03.84.91.62.00

✉ mairie.bougnon@wanadoo.fr

Novembre 2014

LE MOT DU MAIRE

Une période automnale de "grands travaux" : avec la réalisation de l'aire de jeux du Parc, la mise en place de la conduite d'eau des Chenevières, mais aussi l'élagage des réseaux électriques et la réfection des trottoirs.

La société COLAS EST a réalisé, courant septembre, la plateforme en enrobé ainsi que les allées de liaison de notre aire de jeux située derrière la mairie.

D'ici la fin du mois de novembre seront mises en place par la société SATD, sur la plateforme, une structure multisports collectifs de type mini stade, et en bordure des allées une structure de jeu sur sol amortissant pour les plus petits. L'éclairage des allées doit également être réalisé d'ici la fin novembre.



La société DELAITRE-VIENNOT procède, en ce moment même, à la mise en place de la conduite d'eau des Chenevières : celle-ci aura le triple intérêt de remplacer une ancienne conduite située sur domaine privé, de desservir une zone à urbaniser et d'alimenter un point défense incendie positionné au lotissement du Moulin.

Afin d'optimiser le fonctionnement de notre réseau, un bouclage reliant la rue du Moulin et la conduite des Chenevières sera réalisé à partir de la conduite d'eau située le long de la RD434.

Début septembre, la société ERDF a procédé à l'élagage des réseaux, basse et moyenne tension ; cette opération est réalisée tous les 4 ans environ.

Même si la responsabilité est parfois partagée, je rappelle qu'il est préférable pour tout le monde d'éviter toute plantation d'arbres sous ces réseaux, ou du moins d'en surveiller le développement et de procéder à un élagage régulier.

La campagne de rénovation des trottoirs se poursuit Grande Rue, du 06 au 16 et 25 au 37 ; les travaux ont été confiés, cette année, à la société EUROVIA. Les trottoirs seront balayés prochainement.

Les nouveaux rythmes scolaires sont en place depuis la rentrée de septembre : loin de faire l'unanimité, cette réorganisation nous était imposée. Nous avons donc fait en sorte d'élaborer un compromis basé sur l'organisation du temps scolaire sur 9 demi journées, fondement même de cette réforme, et la mise en œuvre de 3 heures de temps péri-éducatif favorisant l'accès, pour un maximum d'enfants, à de nouvelles activités éducatives.

Suite aux dernières mesures d'assouplissement, ce temps péri-éducatif a été décliné en une demi-journée (jeudi AM) pour les élèves de Bougnon, et deux créneaux d'une heure trente pour les élèves d'Auxon (lundi et vendredi AM).

En parallèle de tout cela, à l'échelon de Terres de Saône se préparent les transferts de compétences effectifs au 01 janvier 2015 : scolaire, principalement, mais aussi de la voirie, ou tout du moins d'une partie, sûrement les portions reliant les communes entre elles ou desservant un équipement public.

Didier HUGEDET

Remerciements

La saison des fleurs s'achève, un grand merci à tous ceux, qui ont entretenu les massifs et les jardinières communaux ou qui ont participé à l'embellissement du village en fleurissant leur habitation.

N'oublions pas toutes les bonnes volontés qui nettoient trottoirs, bouches d'égout, caniveaux, fontaine etc. Encore merci à vous.

État Civil

Mariage

Le 19 juillet, Mickaël RAMOS a uni sa destinée à Élodie POPOVIE, tous deux domiciliés à BOUGNON, 4 rue d'Auxon.



A ce couple, nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

Campagne de broyage de branches

La commune organisera plusieurs journées de broyage au printemps prochain. L'idée est de vous proposer une solution d'évacuation et de valorisation de vos tailles d'automne. Un broyeur du SYTEVOM mis à disposition des communes pourra se déplacer chez vous pour broyer vos branches et coupes d'arbres ou arbustes sur place. Le broyat pourra soit être utilisé par vous dans vos jardins pour faire un mulching soit être évacué par la commune pour sa propre utilisation. Le broyeur est monté sur une remorque routière donc vos bois à broyer devront être accessibles par tous les temps avec un véhicule. Inscription en Mairie jusqu'à la fin de l'année. Pour plus de renseignements s'adresser à Karl Von Felten.

Bougnon Animations Loisirs

Journée Folie'Flore à Mulhouse

le 5 octobre



Une quinzaine de personnes ont participé à cette journée à Mulhouse.

Folie'flore est tout à la fois un ensemble de jardins éphémères sur plus de 10 000m², et une succession de spectacles son et lumière créés sur les jardins.

Cette journée a été magnifique, tout a été réuni : soleil, magie du spectacle et des couleurs.

Soirée jeux

le 18 octobre

Comme d'habitude soirée jeux où une soixantaine de personnes ont répondu présent avec une majorité d'extérieur. Le repas franc comtois (saucisses-cancoillotte) a été préparé par l'équipe et fort apprécié de tous. Puis les tables de jeux se sont dressées dans la bonne humeur. Merci aux personnes fidèles qui répondent présent à l'organisation.



Cérémonie du 11 novembre

Section des Anciens Combattants : AUXON - FLAGY - BOUGNON

FLAGY : 10 h 00, rassemblement devant le monument aux morts. Les Anciens Combattants seront présents à cette cérémonie.

BOUGNON : 10 h 45, rassemblement devant le monument aux morts. Les Anciens Combattants seront présents à cette cérémonie.

AUXON : 11 h 30, rassemblement devant le monument aux morts. Les Anciens Combattants seront présents à cette cérémonie au côté de la municipalité.

La population d'Auxon et les enfants des écoles du R.P.I. AUXON-BOUGNON sont invités avec leurs enseignantes, à participer à cette cérémonie.

Les personnes participant à cette manifestation, sont invitées au pot offert par la commune d'AUXON.



BAL



MARCHE DE NOEL À BOUGNON À LA SALLE DES FETES

le Dimanche 23 Novembre de 10 H à 18 H

L'atelier « CRÉONS ENSEMBLE » et divers exposants seront présents
Vente de : Gâteaux, Café, Chocolat, Vin chaud

Carte d'identité

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique Conseils aux voyageurs du Ministère des Affaires Étrangères :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/> ↗

Chat trouvé

Chat noir avec collier marron attend ses maîtres depuis un certain temps.

S'adresser à : Mme SCHMITT - 6 rue de l'école

Vente de tuiles

2 lots à 0,30 € la tuile : personnes intéressées s'adresser en Mairie.

19 m² (75 €) de tuiles Malpert Albert Baulay et 67m² (260 €) tuiles R Pourchot Pasdavant